

Sujet : avis DDT24 sur demande AEnv DIG -Inter dept 24-33-47. + loi eau : PPRG DROPT AMONT et DROPT AVAL Instructeur DDT47- JCLCDDT2410012020

De : LECALVEZ Jean-Claude (Instruction travaux en rivière) - DDT 24/SEER/GMA <jean-claude.lecalvez@dordogne.gouv.fr>

Date : 10/01/2020 12:58

Pour : VALLET Sylvain - DDT 47/SE/GEMA <sylvain.vallet@lot-et-garonne.gouv.fr>

Copie à : MIQUEL Sophie (Chef de pôle) - DDT 24/SEER/GMA <sophie.miquel@dordogne.gouv.fr>

Vous avez bien voulu nous consulter le 27 novembre 2019 dans le cadre de la conférence administrative relative à la demande de

- DIG DROPT AMONT avec autorisation environnementale déposé par le SYNDICAT MIXTE DU DROPT AMONT le 20 novembre 2019 et enregistré par la DDT47/SE/GEMA sous le numéro 47-2019-000351

- DIG DROPT AVAL avec autorisation environnementale déposé par le SYNDICAT MIXTE DU DROPT AVAL le 20 novembre 2019 et enregistré par la DDT47/SE/GEMA sous le numéro 47-2019-000352

- **Avis DDT SEER GEMA 24 : pas de remarque ni observation. Avis favorable.**

Cordialement.

jean-claude LE CALVEZ
Police de l'Eau et Milieux Aquatiques -
Service de l'Eau, de l'Environnement et des Risques
DDT de la Dordogne
tél. 05 53 45 57 23

Pour tous vos envois de fichiers supérieurs à 5 Mo, merci de bien vouloir utiliser <https://melanissimo.developpement-durable.gouv.fr/>

----- Message transféré -----

Sujet : Re: avis éventuel sur demande DIG - loi eau : PPRG DROPT AMONT et DROPT AVAL Instructeur DDT47- JCLC 03 12 19

Date : Mon, 6 Jan 2020 15:28:47 +0100

De : LECALVEZ Jean-Claude - DDT 24/SEER/GMA <jean-claude.lecalvez@dordogne.gouv.fr>

Organisation : DDT 24/SEER/GMA

Pour : patrick.portal@afbiodiversite.fr, emilie.dubois@afbiodiversite.fr, ddt-seer-gma@dordogne.gouv.fr, MAILLOS Hugo (Instruction dossiers NATURA 2000) - DDT 24/SEER/EMN <hugo.maillos@dordogne.gouv.fr>, ddt-seer-sdpe@dordogne.gouv.fr, ROLLAND Emmanuel - Santé/SD/AQUITAINE /DD24/DTARS/SANTE ENVIRONNEMENT <emmanuel.rolland@ars.sante.fr>,

SAPELIER Damien (Responsable du pôle) - DDT 24/SEER/RGDPF
<damien.sapelier@dordogne.gouv.fr>, FARGUE David (Instructeur police de l'eau)
- DDT 24/SEER/GRE <david.fargue@dordogne.gouv.fr>, PARADE Olivier
(Instructeur Police de l'Eau) - DDT 24/SEER/GMA
<olivier.parade@dordogne.gouv.fr>, Fédération de Pêche de Dordogne arnaud
Denoueix <federation.peche.24@gmail.com>

Copie à : VALLET Sylvain - DDT 47/SE/GEMA <sylvain.vallet@lot-et-garonne.gouv.fr>

Bonjour à tous et
bonne année,

Pour rappel si vous avez avis ou et remarque n hésitez pas jusqu à la fin de semaine et
directement à Sylvain Vallet + copie JCLCalvez.

Merci.

jean-claude LE CALVEZ
Police de l'Eau et Milieux Aquatiques -
Service de l'Eau, de l'Environnement et des Risques
DDT de la Dordogne
tél. 05 53 45 57 23

Pour tous vos envois de fichiers supérieurs à 5 Mo, merci de bien vouloir utiliser
<https://melanissimo.developpement-durable.gouv.fr/>

Le 04/12/2019 à 09:41, LECALVEZ Jean-Claude - DDT 24/SEER/GMA a écrit :

Bonjour,
pour info ou avis. Attention fin du lien en pj : le 09 12 19 .

Cordialement.

jean-claude LE CALVEZ
Police de l'Eau et Milieux Aquatiques -
Service de l'Eau, de l'Environnement et des Risques
DDT de la Dordogne
tél. 05 53 45 57 23

Pour tous vos envois de fichiers supérieurs à 5 Mo, merci de bien vouloir
utiliser <https://melanissimo.developpement-durable.gouv.fr/>

----- Message transféré -----

Sujet : DIG DROPT AMONT et DROPT AVAL

Date : Mon, 25 Nov 2019 09:52:01 +0100 (CET)

De : FOURCAUD Sylvie - DDT 47/SE/GEMA (par centre serveur AC)

<sylvie.fourcaud@lot-et-garonne.gouv.fr>

Répondre à : FOURCAUD Sylvie - DDT 47/SE/GEMA <sylvie.fourcaud@lot-et-garonne.gouv.fr>

Pour : "BEAUJON Gaëlle (Technicienne qualité de l'eau) - DDT 24/SEER/GMA"
<gaelle.beaujon@dordogne.gouv.fr>, gma - DDT 24/SEER/GMA <ddt-seer-gma@dordogne.gouv.fr>
Copie à : VALLET Sylvain - DDT 47/SE/GEMA <sylvain.vallet@lot-et-garonne.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous prie de trouver, ci-joint, 2 dossiers de demandes de DIG pour lesquels je vous serais reconnaissant de bien vouloir me donner votre avis :

- DIG DROPT AMONT avec autorisation environnementale déposé par le SYNDICAT MIXTE DU DROPT AMONT le 20 novembre 2019 et enregistré par la DDT47/SE/GEMA sous le numéro 47-2019-000351

- DIG DROPT AVAL avec autorisation environnementale déposé par le SYNDICAT MIXTE DU DROPT AVAL le 20 novembre 2019 et enregistré par la DDT47/SE/GEMA sous le numéro 47-2019-000352

En tant que coordinateur de l'instruction de ce dossier, mon service se charge de transmettre les demandes d'avis à la DRAC, au Département Espèces protégées de la DREAL-NA, à l'ARS dépt.47, à l'AFB dépt.47, à la FDAAPPMA dépt.47 ainsi qu'au Service Risques de la DDT 47.

Je vous laisse le soin de faire suivre à l'ARS de votre département et autres services que vous jugeriez utile de consulter.

L'absence de réponse dans un délai de 45 jours (délai ARS) à compter de la date du présent courriel vaudra avis favorable de votre part.

Pour info : les dossiers papiers partent par courrier aujourd'hui.

Cordialement

--

Sylvie FOURCAUD

Service Environnement
Gestion et Entretien des Milieux Aquatiques
Direction Départementale des Territoires de Lot-et-Garonne
Tél : 05.53.69.32.58 / Sec : 34.31 / Fax : 05.53.69.34.65